

Qu'est-ce qu'un agrocombustible ?

Quels sont les types d'agrocombustibles ?

Un agrocombustible peut être défini comme toute biomasse végétale produite par une culture agricole (résidus de culture et cultures énergétiques dédiées) utilisée dans un processus de combustion. On distinguera :

> **Les agrocombustibles ligneux** dont les plaquettes de taillis (TCR, TtCR) et résidus de taille de haies.



> **Les agrocombustibles lignocellulosiques** comme les anas de lin, le miscanthus, le panic érigé, les pailles de céréales, la chènevotte, etc.



Quels sont les avantages et inconvénients des agrocombustibles ?

Les avantages et inconvénients des agrocombustibles sont repris dans le tableau ci-dessous :

Avantages des agrocombustibles	Inconvénients des agrocombustibles
Production locale	Teneur en cendres généralement plus élevée que les combustibles forestiers
Compétitivité par rapport aux combustibles forestiers	Adaptations (souvent légères : recyclage de fumées) des chaudières biomasse pour l'utilisation d'agrocombustibles
	Densité souvent plus faible que les combustibles forestiers

Plus d'informations sur : labiomasseenwallonie.be

Existe-t-il des subsides pour les cultures dédiées ?

Quelle est la place des cultures dédiées dans la PAC ?

Les cultures dédiées (chanvre, lin, miscanthus, taillis à courte rotation) sont toutes éligibles au droit de paiement de base (DPB) avec un code culture particulier. Seuls le chanvre et le lin sont déclarables en agriculture biologique.

Les cultures dédiées sont-elles intéressantes sur le plan environnemental ?

Deux propriétés de certaines cultures dédiées pourraient ouvrir la voie à de futurs subsides (par exemple, l'intégration aux méthodes agro-environnementales) octroyés dans le cadre :

- > **De la lutte contre le changement climatique** : le miscanthus et le taillis à courte rotation ne nécessitent pas de fertilisation ni de produits phytosanitaires une fois implantés, tout en restant productifs pendant 20 ans. Le bilan énergétique et climatique en ressort favorable.
- > **De la lutte contre les pollutions environnementales d'origine agricole** : le miscanthus et le taillis à courte rotation ralentissent les coulées boueuses, protègent les nappes phréatiques et les cours d'eau, les populations et zones sensibles,...

Les cultures dédiées sont-elles rentables sans subsides ?

Les cultures dédiées présentent des marges brutes à l'hectare inférieures à celles des grandes cultures. Leur implantation sur des zones sensibles mais très productives ne sera donc possible que moyennant l'octroi d'un subside compensant la perte de revenus.

Plus d'informations sur : monprojet.labiomasseenwallonie.be

Les cultures dédiées menacent-elles la sécurité alimentaire ?

Quelles surfaces occupent les cultures dédiées actuellement ?

Actuellement, les cultures dédiées à l'énergie ou aux matériaux (miscanthus, taillis à courte rotation, chanvre, lin,...) occupent 13.309 hectares, pour une surface agricole utile d'environ 700.000 hectares, soit 1,90%.

Culture	Surfaces 2017 (hectares)	Sur SAU (%)
Chanvre	402	0,06
Lin	12.623	1,81
Miscanthus	173	0,02
Taillis à courte rotation	36	<0,01
Total	13.309	1,90

Y a-t-il un risque que les surfaces de ces cultures augmentent rapidement ?

Les cultures dédiées présentent des marges brutes à l'hectare semblables ou légèrement inférieures à celles des grandes cultures. Il est donc peu probable d'assister à une conversion massive de parcelles vers les cultures dédiées.

Certaines cultures dédiées telles que le miscanthus et taillis à courte rotation sont valorisées à une échelle locale, étant donné l'impact de coûts de transport sur la rentabilité de la production. Ceci permet de bâtir une chaîne de valeur profitable à l'échelle locale : production d'énergie ou de matériaux compétitifs, implication d'entrepreneurs locaux, etc.

Ces cultures se positionnent comme cultures à faible impact environnemental. Une fois implantées, plus aucun fertilisant ni pesticide n'est requis pendant une durée de 20 ans. Ceci permet aux agriculteurs de les planter à des endroits sensibles : coulées boueuses, bords de cours d'eau, captages d'eau, écoles, homes,... Il s'agit donc d'implantations sous forme de bandes, localisées et non généralisées sur de grandes surfaces en Wallonie.

Ces cultures permettent de lutter contre le changement climatique en stockant du carbone dans le sol et en ne consommant pas d'intrant tandis que la production de biomasse est élevée sur la parcelle. En comparaison avec une culture alimentaire, les cultures dédiées présentent un bilan

de gaz à effet de serre beaucoup plus léger, voire nul, ce qui contribue à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Les cultures dédiées menacent-elles la sécurité alimentaire ?

Enfin, pour compléter le débat, 88 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année dans l'Union Européenne, soit 20% de la nourriture produite en Europe. D'après le programme alimentaire mondial, le monde produit suffisamment de nourriture pour l'alimentation de tout un chacun, mais la nourriture n'est pas bien distribuée dans le monde. Ceci résulte en un gaspillage d'environ un tiers de la production alimentaire mondiale.

Plus d'informations sur : monprojet.labiomasseenwallonie.be



Le phytomanagement, une filière d'avenir pour produire de l'énergie ?

Le phytomanagement, c'est quoi ?

Le « phytomanagement » consiste en une pratique visant la production d'espèces végétales sur des sites marginaux d'usage en vue de créer des produits/matériaux innovants, des bioénergies et/ou agir sur la pollution en place (phytoremédiation). Grâce à la plantation et la culture d'espèces appropriées le phytomanagement des sols peut revaloriser des parcelles jusqu'à présent délaissées.

Qu'est-ce qu'un site marginal d'usage ?

Un site marginal d'usage (Smarg) est un site non utilisable à des fins alimentaires ou foncières (immobilier) et/ou présentant des signes d'abandon (site délaissé, pas d'entretien du site visible ou absence d'entretien du site dans un futur proche.). Ce site peut présenter ou non des altérations du sol.

Exemples de site marginal d'usage :

- > Site pollué par une exploitation industrielle ou une ancienne décharge
- > Site présentant une forte érosion
- > Site à faible activité biologique (perte des matières organiques)

Peut-on parler de filière d'avenir ?

La production de biomasse sur un Smarg est encore une pratique marginale en Wallonie. Malgré tout, de plus en plus de sites sont identifiés. Les acteurs de la filière - exploitants et utilisateurs finaux de biomasse, scientifiques à la recherche de terrains expérimentaux, propriétaires et gestionnaires de terrains pollués - se mobilisent pour voir de nouveaux projets émerger.

Plus d'informations sur : monprojet.labiomasseenwallonie.be